

Titre	Compte-rendu atelier schéma de diffusion du 31 août 2010
Description	Ce document fait état des premières discussions relatives au schéma web de diffusion des données qui ont eu lieu lors de l'atelier schéma de diffusion n°1.
Éditeur	République française. Office national de l'eau et des milieux aquatiques
Créateur	Anne LANÇON - Direction de la connaissance et de l'information sur l'eau
Date	2010-09-23
Version	V0.2
Statut	Transmis au GVI pour information
Références	http://www.reseau.eaufrance.fr/ressource/presentation-synthese-resultats-enquete-aupres-gestionnaires-sites-toile-eaufrance

Participants

François Bigorre (Agence de l'eau Rhin-Meuse), Pierre Caesstecker (Onema), Laurence Chery (BRGM), Nathalie Garat (DREAL Nord-Pas-de-Calais), Christian Jourdan (Onema), Stéphanie Laronde (OIEau), Janik Michon (Onema), Marie-Laure Moyne (Onema), Céline Piquier (Onema), Mélina Seyman (Agence de l'eau Artois-Picardie).

Rappel du contexte de l'atelier

1. L'élaboration d'un schéma web de diffusion des données a pour objectif de cadrer davantage la diffusion des données du SIE, en s'inscrivant comme document technique du SNDE et comme composante de l'urbanisation du SIE. Ce projet d'élaboration du schéma web de diffusion des données¹ a été présenté au GVI du 2 juin 2010. L'organisation d'un atelier de discussion avec quelques membres du GVI avait été actée pour mener les réflexions relatives au schéma de diffusion.
2. Une enquête préparatoire² à l'atelier, comprenant 87 questions et couvrant de nombreux aspects web (contenus, public, accessibilité, communication, technologie...) des sites de la toile Eaufrance, a été menée au cours de l'été 2010. La réalisation d'une synthèse³ à partir des 21 réponses obtenues à l'enquête (4 sites de bassin, 15 sites nationaux thématiques et le site du SOeS) a permis de faire un état des lieux de la toile actuelle et d'identifier les besoins pour le schéma web de diffusion. Les problématiques soulevées par les résultats ont été discutées lors de l'atelier « schéma de diffusion » du 31 août 2010. Les points suivants font état des premières discussions.

La structuration de la toile Eaufrance

3. Le groupe réaffirme la nécessité de dissocier différents types d'interfaces dans la toile web du SIE :
 - ❑ des interfaces de type « back-office » axées essentiellement sur la gestion et la validation des données, réservées aux producteurs authentifiés, et s'appuyant sur des « entrepôts de données producteurs » ;
 - ❑ des interfaces de « front-office » permettant la consultation et l'export des données pour l'ensemble des utilisateurs et s'appuyant sur des « entrepôts de diffusion de données ».

La dissociation de deux types d'interfaces (mais pas forcément de sites différents) permet de répondre à des besoins différents. La dissociation de deux types d'entrepôts permet en cas de besoin d'effectuer un filtre de sécurité sur les données diffusées (en fonction de leur confidentialité ou de leur degré de validation par exemple).

¹ <http://www.reseau.eaufrance.fr/projet/schema-web-diffusion-donnees>

² <http://www.reseau.eaufrance.fr/ressource/enquete-aupres-gestionnaires-sites-toile-eaufrance>

³ <http://www.reseau.eaufrance.fr/ressource/presentation-synthese-resultats-enquete-aupres-gestionnaires-sites-toile-eaufrance>

⇒ Cette posture doit être actée plus largement dans le cadre de l'urbanisation du SIE.

4. Concernant les aspects de diffusion des données, le groupe propose, pour chacune des trois grandes catégories de sites (sites nationaux thématiques, sites de bassin et portail Eaufrance), de définir des lignes éditoriales spécifiques (public visé, contenu, présentation...) et des adaptations spécifiques (charte, accessibilité...).
5. Pour l'accès de l'information du grand public, mal défini dans la toile actuelle, le groupe propose, plutôt que d'avoir des sites nationaux « grands publics » par milieu (proposition exposée lors du GVI du 2 juin 2010), de renforcer les efforts vers le grand public du portail Eaufrance. Il se positionnerait alors comme l'accès privilégié du grand public présentant des informations synthétiques (notamment via des interfaces cartographiques) et devenant le « centre de ressources » sur l'eau et les milieux aquatiques. Il redirigerait l'internaute vers des accès experts ou territoriaux dans les sites nationaux thématiques et les sites de bassin.

Le partage de ressources

6. Au vu des expériences de chacun sur les différents sites, le groupe reconnaît la nécessité de mettre en commun les travaux menés par les différents partenaires, à savoir :

Des ressources partageables :

- Actualités partagées par flux RSS ;
- Veille juridique commune. Des projets existants (notamment à l'agence de l'eau Artois-Picardie) restent à étudier ;
- Contenus de référence (exemple : contenus éditoriaux SIE, DCE...; documents de référence...) et règles de gestion associées ;
- Contenus multimédia (photos, schémas...) pour alimenter les sites (exemple : projet en cours dans le bassin Artois-Picardie);
- Capitalisation des réponses aux questions reçues grâce aux adresses de contact avec étude d'opportunité de mettre en place une FAQ commune. Des processus de réponses (indicateurs de suivi, outils...) sont déjà en place pour quelques sites et sont à étudier.

Des outils communs proposés dans le cadre de la coordination Eaufrance:

- Kit de création des sites de la toile Eaufrance, comprenant tous les éléments nécessaires à la construction d'un site ;
- Moteur de recherche commun capable de rechercher dans les contenus éditoriaux et les bases de données sur l'ensemble de la toile. Aujourd'hui des difficultés sont rencontrées pour indexer les données présentes dans les bases de données ;
- Glossaire commun ;
- Outils cartographiques communs.

Des partages d'expérience :

- Des processus de formation communs à organiser (écriture pour le web, aspects juridiques sur les données...)
- Capitalisation des expériences de chacun en matière de référencement, accessibilité, mode d'organisation pour la production des contenus, processus de réponses aux questions posées...
- Analyse des contenus des sites afin d'identifier les manques.

L'accès aux données

7. Le groupe renforce l'idée que les données diffusées doivent être qualifiées. Cette qualification doit être visible pour les utilisateurs. Néanmoins, le groupe note la nécessité d'harmoniser les termes employés pour qualifier les données (avec une nomenclature) qui peuvent être très différents d'une banque à l'autre. L'agence de l'eau Rhin-Meuse rappelle à ce sujet qu'elle a mis en place une démarche qualité sur l'ensemble du cycle de vie de la donnée comprenant l'ensemble des étapes jusqu'à la diffusion des données. Le groupe indique par ailleurs que des délais de mise à disposition des données doivent bénéficier d'un calendrier transparent.
8. Pour les exports de données depuis les sites de la toile Eaufrance, le groupe note qu'il est important de proposer des formats d'export de données lisibles et compréhensibles par tous (.csv, .txt...). Ces exports doivent comprendre des données (et éventuellement les référentiels associés), des métadonnées, un avertissement et une notice pour faciliter leur réutilisation.
9. Pour l'accès aux données, le groupe propose de définir un socle commun de critères pour les formulaires de recherche à retrouver quel que soit le site. Ces critères devront être essentiellement des critères géographiques (les critères thématiques étant spécifiques). Néanmoins, l'accès par des entrées géographiques nécessite que les données soient associées à des données de localisation standardisées (référentiel administratif notamment).
10. L'accès aux référentiels devra être optimisé et les liens entre ces différents référentiels devront être définis pour permettre d'utiliser les URL paramétrées peu exploitables aujourd'hui. L'absence d'un référentiel « Cours d'eau » est également problématique pour les recherches de données. La question de l'interopérabilité entre le SIE et d'autres systèmes d'information doit ainsi être mieux prise en compte.
11. Un manque de visibilité sur les services web disponibles a été soulevé. Une liste des services web accessibles sur la toile Eaufrance devra être élaborée et les manques devront être identifiés.

Le référencement

12. Il a été rappelé au cours de l'atelier que conformément au SNDE, « *Les contenus du portail www.eaufrance.fr sont accessibles à partir du portail www.toutsurlenvironnement.fr mis en place par le Commissariat général du développement durable* ». Le bilan actuel montre que peu de sites sont indexés sur le portail et qu'une harmonisation nationale serait nécessaire. Ainsi, il a été proposé de trouver une organisation générale où chacun des gestionnaires de site serait chargé d'établir une première liste de ressources à référencer et qu'une uniformisation au niveau national soit effectuée avant indexation.
13. Des recommandations pour le référencement des sites par les moteurs de recherche sont également attendues.

Suivi de la fréquentation sur les sites

14. Le groupe reconnaît l'utilité de suivre la fréquentation des sites de la toile Eaufrance, mais remarque que les résultats obtenus dépendent de l'outil de suivi utilisé et de l'architecture des sites. Compte-tenu de la diversité des hébergeurs, il semble aujourd'hui difficile d'avoir les mêmes outils pour l'ensemble. Une étude sur le sujet est à mener.

Aspects juridiques

15. Une analyse des déclarations CNIL, INPI... doit être réalisée. Par ailleurs, un audit général sur les aspects juridiques de la toile Eaufrance pourrait être mené visant à améliorer les textes d'avertissement, de mentions légales...

Suite des travaux

16. Un second atelier aura lieu **le 21 octobre 2010 de 14h à 17h (à l'Onema en salle 4-30)** pour préciser certains points et traiter de nouvelles questions. Les points à traiter seront les suivants :
 - Quelle ligne éditoriale pour chacune des catégories de sites ?
 - Quels services/espaces dédiés pour quels utilisateurs ?
 - Quels outils communs pour la toile Eaufrance ?
 - Quelle communication autour des projets de la toile Eaufrance ?
17. Une première version du plan du document « schéma de diffusion » devra être établie prochainement à partir des premières réflexions et les premières hypothèses devront être présentées au GCIB. Une première version de travail du document « schéma de diffusion » sera ensuite présentée au GVI du 14 décembre 2010.